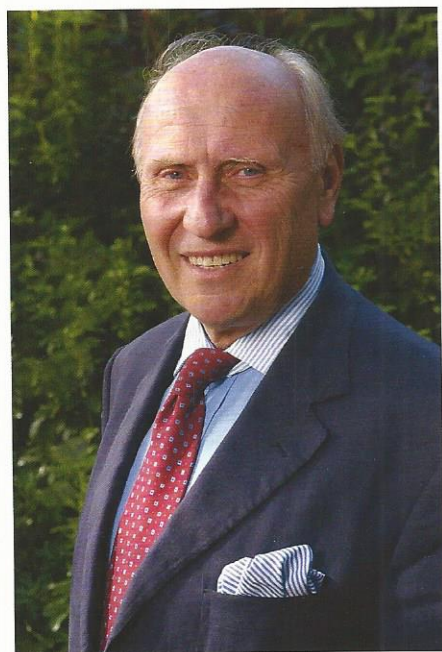


LE PATRIMOINE À L'HONNEUR



L'Éventail – Quel est le rôle de cette association dont vous êtes le président ?

Rodolphe de Looz Corswarem – Créée en 1985, elle a pour vocation de représenter les intérêts des propriétaires privés de demeures historiques auprès des institutions européennes et internationales, de les aider à sauvegarder cet héritage de génération en génération, tout en expliquant aux décideurs politiques leur importance économique et sociale. Pour ce faire, nous travaillons sur des domaines aussi variés que les taxes, l'efficacité énergétique, le trafic illicite de biens culturels ou encore le tourisme durable et la préservation de la biodiversité. Nous souhaitons attiser l'intérêt des citoyens européens vis-à-vis de ce patrimoine. Nous avons également vocation à être une plateforme d'échange d'information et de bonnes pratiques pour nos vingt-quatre associations nationales; ainsi qu'un réseau pour les 50000 propriétaires privés que nous représentons. Les jeunes générations étant l'avenir de notre secteur, nous soutenons particulièrement notre groupe de jeunes repreneurs, les *Next Generation*.

Président de l'Association européenne des Demeures historiques, Rodolphe de Looz Corswarem a bien voulu répondre aux questions de L'Éventail dans le cadre de l'“Année européenne du patrimoine” et des enjeux auxquels sont confrontés les propriétaires des demeures historiques.

PAR ANTOINE RICKS



À gauche: Rodolphe de Looz-Corswarem, président de l'Association européenne des Demeures historiques, défend le patrimoine architecturale contre vents et marées. PHOTOS: © DR
Page de droite: Réunion des jeunes entrepreneurs à Sienne. © DR

- Quelle fut l'orientation adoptée en 2017 ?

- La plus importante campagne menée par l'association en 2017 a été celle visant à promouvoir 2018 comme "Année européenne du patrimoine culturel" auprès des institutions européennes et des États membres. Nous nous sommes alliés à d'autres organisations œuvrant à la défense du patrimoine culturel, regroupées au sein de la European Heritage Alliance 3.3. Cette campagne a été couronnée de succès, puisque l'année a été promulguée par les chefs d'État et de gouvernement siégeant au Conseil le 11 mai 2017, et dotée d'un budget de près de 8 millions d'euros!

- Avez-vous déjà une idée de l'impact de cet engagement porté au niveau européen? Est-ce un domaine où l'Europe pourrait jouer un rôle déterminant ?

- Les institutions européennes et les responsables politiques ont pris pleinement la mesure du potentiel de cette Année, pour renforcer le lien entre patrimoine et citoyens.

Par exemple, nous avons participé au premier Sommet européen du patrimoine culturel organisé à Berlin en juin afin de faire entendre la voix du patrimoine privé. La Commission européenne a par ailleurs labellisé près de 10000 événements réunissant plus d'un million de participants. Toutefois, la culture et le patrimoine culturel restent des prérogatives dévolues aux États membres, où l'Union ne peut que donner une impulsion de politique générale et de projets de coopération. De même, toute mobilisation institutionnelle ne doit pas éclipser l'engagement au niveau local des propriétaires privés de demeures historiques qui se mobilisent au quotidien pour préserver notre patrimoine, qui est souvent bien fragile et exige des budgets d'entretien énormes.

- Quelles sont les pistes proposées pour aider les propriétaires aujourd'hui confrontés à de lourdes charges ?

- L'Association a mis en œuvre plusieurs activités dans le cadre de l'Année afin de

mettre en valeur les propriétaires privés à travers l'Europe: 642 demeures ont rejoint la Semaine européenne du patrimoine privé organisée dans dix-sept pays du 24 au 27 mai dernier. De nombreux participants ont également contribué à notre concours photographique visant à magnifier notre beau patrimoine (mai-septembre 2018). Ces initiatives sont essentielles si nous voulons relayer auprès des dirigeants européens et du grand public la voix des milliers de propriétaires en Europe qui maintiennent le patrimoine avec très peu d'aides mais beaucoup de passion. L'association a publié un manifeste pour sensibiliser le public à la contribution des propriétaires privés de demeures historiques, améliorer les cadres juridiques les affectant, encourager la gouvernance participative et promouvoir des modèles innovants de financement et de gestion. Il faut dire que le tourisme culturel a rapporté près de 335 milliard d'euros aux pays de l'Union européenne et a généré 9 millions d'emplois en 2010. Nous évoquerons ces sujets lors de notre



conférence annuelle qui sera organisée à Bruxelles le 6 novembre, sur le thème "Soutenir l'entrepreneuriat durable dans les demeures historiques privées". Elle sera conclue par Stéphane Bern, journaliste chargé de la mission spéciale sur le patrimoine par Emmanuel Macron.

- Votre association soutien aussi des projets liés à la protection des paysages et de l'environnement, au sens plus large. Pouvez-vous nous expliquer ce choix ?

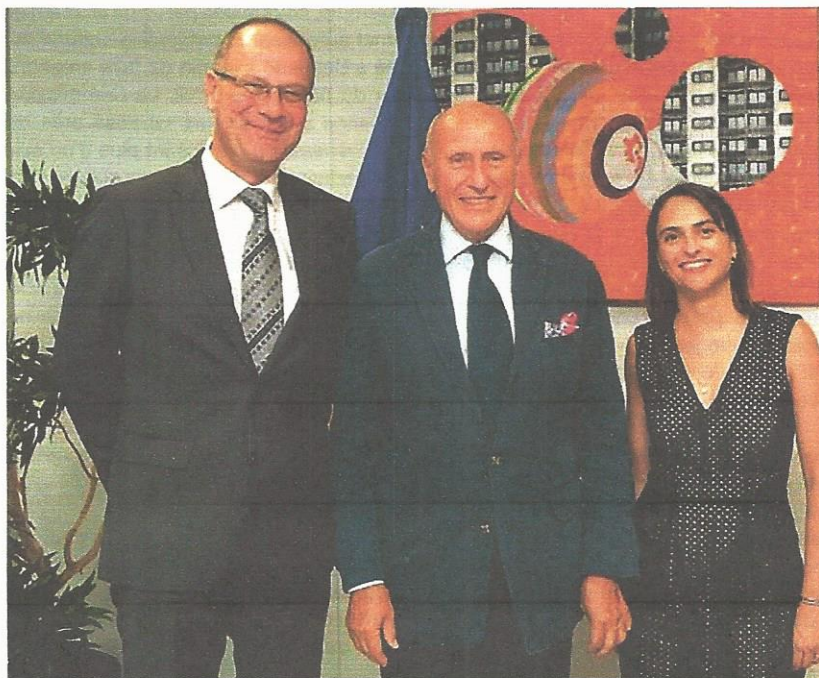
- Nous considérons les demeures historiques comme un ensemble comprenant les jardins historiques, parcs et domaines. En maintenant ces derniers, les propriétaires contribuent à la préservation de la biodiversité et au respect de l'environnement. Nous investissons le champ du tourisme durable, raisonné, loin de l'over-tourism de certaines villes européennes. Les demeures historiques, entourées par la nature et situées dans des zones rurales, sont un merveilleux vecteur de développement de cette nouvelle forme de tourisme - plus respectueuse du patrimoine et de la nature.

- Vous avez également fait de la lutte contre le trafic illicite d'œuvres d'art une priorité. Quel pourrait être votre rôle ?

- La question de la sécurité et du trafic illicite de biens culturels est une problématique prégnante parmi nos membres. En effet, la majorité de nos membres ont fait l'expérience malheureuse du vol d'un de leurs biens culturels, que cela soit dans leurs maisons ou dans les extérieurs. La grande majorité n'ont surtout jamais pu les retrouver car il reste énormément à faire pour renforcer les équipes de police et harmoniser les législations européennes notamment relatives au recel. Nous avons donc pris à bras le corps ce sujet, et nous sommes consultés par certaines institutions sur cette problématique, notamment la Commission européenne et Interpol. Nous avons participé à une étude en 2011 sur la prévention et la lutte contre le trafic illicite des biens culturels avec un certain nombre de recommandations liées à notre secteur. Nous nous sommes également fortement mobilisés lorsque le gouvernement belge a fait part de sa volonté de supprimer l'unité spéciale dédiée au trafic d'œuvres d'art, qui a finalement été maintenue mais avec très peu de moyens.

- Concrètement, quelle est la situation des propriétaires de demeures historiques en Belgique ?

- Le patrimoine belge étant régionalisé, les politiques afférentes au patrimoine sont hétérogènes. L'Association royale des Demeures historiques et Jardins de Belgique fait un



travail remarquable pour améliorer la situation des propriétaires de bâtiments historiques. Ils ont récemment convaincu les autorités wallonnes d'adopter, dans le cadre du nouveau Code du Patrimoine, des mesures favorables supprimant les droits de donation et de succession applicables sur les immeubles classés en mains privées, à condition que l'économie réalisée soit réinvestie dans les dix ans en travaux

de restauration. C'est une grande réussite! Nous suivons également avec intérêt la réforme des droits successoraux en Flandre. Nous espérons qu'elle sera favorable aux propriétaires. De manière générale, les propriétaires belges sont dynamiques et nous sommes particulièrement en contact avec les jeunes repreneurs, ceux qui feront du futur des demeures historiques un avenir prospère et durable.



Devant la Villa Gosset à Woluwe-Saint-Pierre.